

tous rangés à la... s'alignent... "Féu! crie le com... secouée d'émotion... répétées par les... loin les hom... Les cœurs à ces ex... Par un heureux... rassemblée et en... Des poitrines ha... cuivres... Les sym... se mêlent, se con... tent avec les fracas... en élan vigoureux... et vont se loger... beau pour révéler à... tence.

temps s'arborait en l'étendard national... et les sacrifices des Acadiens." Nou... pterie et l'ave Ma... entodée à l'instant... de son mat. quelques cents pas, ent deux drapeaux... se brise, claquant à... préchant à tous un... cieux et éclairé... bres pendant de lon... jours de fêtes, les... dèles aux coutumes... à foi de leurs ancé... PAROISSIEN.

TOU, KENT.

a siégé à Richi... 8 au 11 de mars... u juge Hanington... accusé de vol, a... at condamné à trois

D. Carter contre... la patience de la... Les jurés rendi... veur de M. Carter... furent réglées à l'a-

petits jurés, étaient... Lois Leger, Graham Breaux, Henri Zerole, etc.

rice, le patron de... thônés à Richi... Binon ayant célé... à neuf heures d... énediction du St Sa... es et demie du soir... on de circonstance... Père O'Neill, pro... du collège St-Jo... on de cet éloquent... à faire. Il a fait... ilant qu'intéressant... alheurs de l'Irlande... eau, du Village de... Richibouctou, à... semaine, étant ve... reuse assistance au... our les pâques.

outout est mainte... nière électrique. Il... lumières, dit on.

er, ingénieur civil,... mine dernière, chez... Léger.

Saulnier, de Har... le dimanche avec... vent de St-Louis... d, agent voyageur... rdes, St-Louis, la

deputé shérif, est... nd Caisse au pénit... er, la semaine der-

anc, le voyageur du... "Bea," était à l'hôtel

son, marchand, de... passer la St-Patrice... comté.

bert a chargé plu... tes à Richibouctou, MM. O. M. Melan-

de, l'hôtel LeBlanc,... donnee au collège... soir, à l'occasion de

neur, conseiller mu... uigle, d'Acadieville, ou vendredi dernier... ec regret que M. de Kouchibouguac,

de, conseiller munici... étaient à St-Louis,

édent, destinées à... nous sont arrivées... insérées—Red.]

R. RESSORT... se la liste des remèdes... ment du rhume, de la... la bronchite, sans avoir... que, prenez du BAUME... sera un soulagement im-

C'est si Facile

C'est assez facile pour un vendeur de vous faire essayer un habillement, de vous amener devant le miroir, de vous flatter l'échine de la main en vous disant: "Avez-vous jamais vu quelque chose de mieux? Regardez comme le collet vous pend au cou, et comme les épaules font," etc.

Peut-Etre

Mais comment la façon durera-t-elle? C'est dépend de la coupe et de l'ouvrage. Qu'est-ce qui tiendra le collet en place et gardera les épaules en forme? Ne vous fiez donc pas exclusivement à l'apparence. Jugez par ce que vous savez de la réputation du magasin. Depuis que nous sommes dans le commerce des hardes, nous garantissons chaque pièce d'habillement que nous vendons, et nous continuerons de le faire.

Si, à la fin de la saison, vous croyez n'avoir pas eu la valeur de votre argent en durée, venez nous voir et nous demander ce que nous vous devons. Achetez votre habillement du Printemps de nous.

W. D. MARTIN,

Coin des Rues Main et Lutz. MONCTON, N. B.

Mardi de la semaine dernière, Sa Grandeur Mgr Barry, célébrait, dans la cathédrale de Chatham, le service anniversaire de Mgr Rogers. Plusieurs prêtres assistaient au sanctuaire, et un grand nombre de citoyens remplissaient l'édifice sacré.

Aux Acadiens de Massachusetts

A tous ceux que nos 600 invitations n'ont pu parvenir, veuillez bien prendre avis qu'une réunion générale des Acadiens de Boston et des environs aura lieu à la salle G. A. R., Chelsea Square, Chelsea, dimanche, le 10 avril 1904, à 2 heures de l'après-midi. Tous les Acadiens seront admis gratis.

ALEXANDRE J. DOUCET, ANDRÉ BABINEAU, DAVID C. GOGUEN, Comité acadien.

Chez les Acadiens de la Province de Québec

L'ÉPIPHANIE

Les élèves de l'école du village étaient en liesse la semaine dernière à l'occasion de la fête patronale du vénérable curé, le Rev. M. J. T. Gaudet.

Sur les 9 heures, le héros de la fête accompagné de M. le vicaire, de M. l'abbé Blanchard, de M. le président des commissaires d'école, M. Philias Charpentier, se rendait à la salle de l'école qui était magnifiquement décorée, pour recevoir les hommages et les vœux de ses enfants au nombre de 202.

PROGRAMME.—Chant en chœur; Déclamation; le nom de Joseph, E. Bertrand; Le petit Jésus travaille, S. Richard; Jésus et l'Enfant, A. DeMartel; Dieu voit tout, H. Chevalier.

Chant: Déclamation: Le plus beau jour de la vie, A. Bourdon; Souhaits de fête, 6 Elèves; Monologue "Je ne veux pas être croqué" par Lionel Rock.

Dialogue, La Lettre de Californie, E. Lafortune, A. Laforest, Z. Parizeau, A. Charpentier. Chant, Adresse, Moïse Poitras. Demande du congé, A. Amyot.

M. le curé répondit à l'adresse avec émotion. Qu'il suffise de dire que cette réponse a été à la hauteur de l'éloquence religieuse de ce Vénérable Pasteur dévoué d'une manière spéciale à la jeunesse.

Ses bons conseils, les sages avis, les souhaits de bonheur et de bénédiction céleste sont venus couronner d'une manière admirable cette démonstration en son honneur.

Une dépêche de Rome annonce officiellement l'érection au Canada, du nouveau diocèse de Joliette, en détachant de l'archidiocèse de Montréal les trois comtés de Berthier, de Joliette et de Montcalm, plus quatre paroisses du comté de L'Assomption: L'Épiphanie, St-Roch de l'Assomption, St-Henri de l'Assomption et Saint-Lin des Laurentides.

UN ANCIEN CONFRÈRE.—Nous avons eu le plaisir de saluer l'arrivée dans nos murs d'un ancien confrère en journalisme, M. Placide Gaudet, des provinces maritimes.

M. P. Gaudet a collaboré pendant quelques années au "Moniteur Acadien" et plus tard à "l'Évangéline."

Ce monsieur s'occupe actuellement de la compilation des statistiques de la race acadienne. Il est ces jours-ci au greffe de la Cour Supérieure pour y recueillir tous les renseignements possibles concernant les descendants de cette noble race, qui fait preuve d'une grande vitalité. L'œuvre de M. Gaudet est tout à fait patriotique et nationale. —L'Étoile du Nord.

AVEZ-EN TOUJOURS À LA MAISON Sans attendre que le mal ait fait progrès et soit plus difficile à combattre, guérissez toutes les affections de la poitrine, des bronches, des poumons et de la gorge, avec le BAUME RHUMAL.

Echos de l'Île du P.-Edouard

L'élection provinciale, dans le district de Cardigan, qui a eu lieu mardi, a donné au candidat conservateur, M. Kelly, une belle majorité. Le gouvernement de l'Île glisse sur la pente qui conduit sûrement à la défaite.

Lettre-Encyclique

DE

Notre Très Saint Père le Pape Pie X

A TOUS LES PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHÉVÊQUES, EVÊQUES, ET AUX AUTRES ORDINAIRES QUI SONT EN PAIX ET EN COMMUNION AVEC LE SIÈGE APOSTOLIQUE

(Suite et fin.)

Que si la foi, comme dit l'Apôtre, n'est pas autre chose que le fondement des choses à espérer (Hebr., XI, 1), on conviendra aisément que par le fait que l'Immaculée Conception de Marie confirme notre foi, par là aussi elle ravive en nous l'espérance. D'autant plus que si la vierge a été affranchie de la tache originelle, c'est parce qu'elle devait être la Mère du Christ: or, elle fut Mère du Christ, afin que nos âmes pussent revivre à l'espérance.

Et, maintenant, pour omettre ici la charité à l'égard de Dieu, qui ne trouverait dans la contemplation de la Vierge immaculée, un stimulant à garder religieusement le précepte de Jésus Christ, celui qu'il déclare sien par excellence, savoir que nous nous aimions les uns et les autres, comme il nous a aimés? Un grand signe, c'est en ces termes que l'apôtre saint Jean décrit une vision divine, —un grand signe est apparu dans le ciel: Une femme, revêtue du soleil, ayant sous ses pieds la lune, et, autour de sa tête, une couronne de douze étoiles (Apoc., XII, 1) Or nul n'ignore que cette femme signifie la Vierge Marie qui, sans atteinte pour son intégrité, engendra notre Chef. Et l'Apôtre de poursuivre: Ayant un fruit en son sein, l'enfantement lui arrachait de grands cris et lui causait de cruelles douleurs (Apoc., XII, 2). Saint Jean vit donc la très sainte Mère de Dieu au sein de l'éternelle béatitude, et toutefois en travail d'un mystérieux enfantement. Quel enfantement? Le nôtre assurément, à nous qui, retenus encore dans cet exil, avons besoin d'être engendrés au parfait amour de Dieu et à l'éternelle félicité. Quant aux douleurs de l'enfantement, elles marquent l'ardeur et l'amour avec lesquels Marie veille sur nous du haut du ciel, et travaille, par d'infatigables prières, à porter à sa plénitude le nombre des élus.

C'est Notre désir que tous les fidèles s'appliquent à acquiescer cette vertu de charité, et profitent surtout pour cela des fêtes extraordinaires qui vont se célébrer en l'honneur de la conception immaculée de Marie. Avec quelle rage, avec quelle fureur nous nous sommes aujourd'hui Jésus-Christ et la religion qu'il a fondée! Quel danger donc pour un grand nombre, danger actuel et pressant, de se laisser entraîner aux envahissements de l'erreur et de perdre la foi? C'est pourquoi que celui qui pense être debout prenne garde de tomber (I Cor., X, 12.) Mais que tous aussi adressent à Dieu, avec l'appui de la Vierge, d'humbles et instantes prières, afin qu'il ramène au chemin de la vérité ceux qui ont eu le malheur de s'en écarter. Car, Nous savons d'expérience que la prière qui jaillit de la charité et qui s'appuie sur l'intercession de Marie, n'a jamais été vaine. Assurément, il n'y a pas à attendre que les attaques contre l'Eglise cessent jamais: car il est nécessaire que des hérésies se produisent, afin que les âmes de foi éprouvée soient manifestées parmi tous (I Cor., XI, 12.) Mais la Vierge ne laissera pas, de son côté, de nous soutenir dans nos épreuves, si dures soient-elles, et de poursuivre la lutte qu'elle a engagée dès sa conception, en sorte que

quotidiennement nous pourrions répéter cette parole: Aujourd'hui a été brisée par elle la tête de l'antique serpent (Off. Imm. Conc. in II Vesp. ad Magnif.)

L'INDULGENCE DU JUBILE

Et afin que les trésors des grâces célestes, plus largement ouverts que d'ordinaire, nous aident à joindre l'imitation de la bienheureuse Vierge aux hommages que nous lui rendrons, plus solennels, durant cette année; et afin que nous arrivions plus facilement ainsi à tout restaurer en Jésus Christ: conformément à l'exemple de Nos prédécesseurs, au début de leur pontificat, Nous avons résolu d'accorder à tout l'univers une indulgence extraordinaire, sous forme de jubilé.

C'est pourquoi, Nous appuyant sur la miséricorde du Dieu tout-puissant et sur l'autorité des bienheureux apôtres, Pierre et Paul; au nom de ce pouvoir de lier et de délier qui Nous a été confié, malgré Notre indignité: à tous et à chacun des fidèles de l'un et de l'autre sexe, résidant dans cette ville de Rome, ou s'y trouvant de passage, qui auront visité trois fois les quatre basiliques patriarcales, à partir du 1er dimanche de la quadragesime, 21 février, jusqu'au 2 juin inclusivement, jour où se célèbre la solennité du Très-Saint Sacrement, et qui, pendant un certain temps, auront pieusement prié pour la liberté et l'exaltation de l'Eglise catholique et du Siège apostolique, pour la concorde de tous les princes chrétiens, pour la paix et l'unité de tout le peuple fidèle, et selon Nos intentions; qui auront, durant la période indiquée et hors des jours compris dans l'indult quadragesimal, jeûné une fois, ne faisant usage que d'aliments maigres; qui, ayant confessé leurs péchés, auront reçu le sacrement de l'Eucharistie; de même à tous les autres, de tout pays, résidant hors de Rome, qui, durant la période susdite, ou dans le cours de trois mois, à déterminer exactement par l'Ordinaire, et même non continus s'il le juge bon pour la commodité des fidèles, et en tout cas avant le 8 décembre, auront visité trois fois l'église cathédrale, ou à son défaut encore, l'église paroissiale, ou au défaut encore la principale église du lieu, et qui auront dévotement accompli les autres œuvres ci dessus indiquées: Nous concédons et accordons l'indulgence plénière de tous leurs péchés; permettant aussi que cette indulgence, gagnable une seule fois, puisse être appliquée, par manière de suffrage, aux âmes qui ont quitté cette vie en grâce avec Dieu.

Nous accordons en outre que les voyageurs de terre et de mer, en accomplissant, dès leur retour à leur domicile, les œuvres marquées plus haut, puissent gagner la même indulgence.

Aux confesseurs approuvés de fait par leurs propres Ordinaires, Nous donnons la faculté de commuer en d'autres œuvres de piété celles prescrites par Nous, et ce, en faveur des Réguliers, de l'un et de l'autre sexe, et de toutes les autres personnes, quelles qu'elles soient, qui ne pourraient accomplir ces dernières, avec faculté aussi de dispenser de la Communion ceux des enfants qui n'auraient pas encore été admis à la recevoir.

De plus, à tous et à chacun des fidèles, tant laïques qu'ecclésiastiques, soit réguliers, soit séculiers, de quelque Ordre ou Institut que ce soit, y inclus ceux qui demandent une mention spéciale, Nous accordons la permission de se choisir, pour l'effet dont il s'agit, un prêtre quelconque, tant régulier que séculier, entre les prêtres effectivement approuvés (et de cette faculté pourront user encore les religieuses, les novices et autres personnes habitant les monastères cloîtrés pourvu que le confesseur, dans ce cas, soit approuvé pour les religieux), le quel prêtre, les personnes susdites se présentant à lui, pendant la période de marque, et lui faisant leur confession, avec l'intention de gagner l'indulgence du jubilé, et d'accomplir les autres œuvres qui y sont requises, pourra, pour cette fois seulement et uniquement au for de la conscience, les absoudre de toute excommunication, suspense et autres sentences et censures ecclésiastiques, portées et infligées pour quelques cause que ce soit, par la loi ou par le juge, même dans les cas réservés d'une manière spéciale, qu'ils le soient à n'importe qui, fût ce au Souverain Pontife et au Siège apostolique, ainsi que de tous les péchés ou délits réservés aux Ordinaires et à Nous même et au Siège apostolique; nous toutefois sans avoir enjoint au préalable une pénitence salutaire, et tout ce que le droit prescrit qui soit enjoint, et, s'il s'agit d'hérésie, sans l'abjuration et la rétractation des erreurs exigée par le droit; de commuer, en outre, toute espèce de vœux, même émis sous serment et réservés au Siège apostolique (exception faite de ceux de chasteté, d'entrer en religion, ou emportant une obligation acceptée par un tiers), de commuer ces

BEST BUY IN B. C., CANADA, AT 15 CENTS Greatest Gold Discovery of the Age is in B. C.

The Big Four

Consolidated Gold Mines, Limited. Capital \$625,000, of which nearly 40 per cent. is now in our Treasury. Shares fully paid and non-assessable.

Mines directly west of the LeRoi and LeRoi No. 2, two of the largest gold-copper mines in the world, both of which have paid large dividends. Same identical ore and veins now in sight on the BIG FOUR. Large ore bodies. Assays from \$5 to \$500 in gold, copper, silver, etc., as now on exhibition in the city ore exhibit, causing considerable attention. We have two miles of railway on Big Four property with water and timber in abundance. Rossland ore shipments for 1902, 350,000 tons. Shipped for 1903, about 450,000 tons. Total value of Rossland ores mined, \$25,000,000. Rossland's large ore bodies are a great success with the concentration system of ore reduction of \$3.00 ore pays to mine as now proved by Center Star and LeRoi No. 2 dividends. Shares can be had on instalment plan, payments monthly. Twenty per cent. cash, balance within a year. Company has no debts or liabilities. References—The Hon. Mayor, Gold Commissioner, postmaster, or any bank or business man in city. There is a tide in the affairs of men Which taken at the flood, leads on to fortune; Omitted, all the voyage of their life Is bound in shallows and miseries.

Please Note Price at 15 CENTS PER SHARE For One Month. Any amount less than \$500 paid by post-office or express money order; over this amount, by bank draft to JAMES LAWLOR, Box 545, Rossland, B. C., CANADA. Secretary and Treasurer.

Booklet, Order Blanks and Prospectus with Maps and Reports from Mining Engineers sent only to investors or those desiring to invest. And further, LEARN TO DISTINGUISH THE REAL FROM A SHADOW.

Joseph Allaire, Marchand, St-Louis.

Obligé de se retirer des affaires pour cause de santé, vendra à GRANDE RÉDUCTION, à partir de ce jour, tout son fonds de marchandises.

Il offre également à vendre son magasin, sa maison, ses hangars, etc. C'est un superbe emplacement de commerce.

Toutes les personnes endettées envers M. Allaire sont requises d'aller régler leurs comptes d'ici au printemps. A cette date tous les comptes non réglés seront mis entre les mains d'un percepteur. On prend l'avoine en paiement, à 1 cent la livre. 20 janvier 1904. 3m.

vœux, disons Nous, en d'autres œuvres pieuses et salutaires, et s'il s'agit de pénitents constitués dans les ordres, et même réguliers, de les dispenser de toute irrégularité contraire à l'exercice de l'ordre ou à l'avancement à quelque ordre supérieur, mais contractée seulement pour violation de censure.—Nous n'en tenons pas, d'ailleurs, par les présentes, dispenser des autres irrégularités, quel les qu'elles soient et contractées de quel que façon que ce soit, ou par délit ou par défaut, soit publique soit occulte, ou par chose infamante, ou par quelque autre incapacité ou inhabilité: comme Nous ne voulons pas non plus déroger à la Constitution promulguée par Benoît XIV, d'heureuse mémoire, laquelle débute par ces mots Sacramentum penitentiae avec les déclarations y annexes; ni enfin que les présentes puissent ou doivent être d'aucune espèce d'utilité à ceux que Nous-même et le Siège apostolique, ou quelque prélat ou juge ecclésiastique aurait nommément excommuniés, suspendus, interdits, ou déclarés sous le coup d'autres sentences, ou qui auraient été publiquement dénoncés, à moins qu'ils n'aient donné satisfaction, durant la période susdite, et qu'ils ne se soient accordés, s'il y avait lieu, avec les parties.

LES AUTRES INDULGENCES NE SONT PAS SUSPENDUES

A quoi il Nous plait d'ajouter que Nous voulons et accordons que, même durant tout ce temps du jubilé, chacun garde intégralement le privilège de gagner, sans en excepter les pénitentes toutes les indulgences accordées par Nous ou par Nos prédécesseurs.

Nous mettons fin à ces lettres, Vénérables Frères, en exprimant à nouveau la grande espérance que Nous avons au cœur, qui est que, moyennant les grâces extraordinaires de ce jubilé, accordé par Nous sous les auspices de la Vierge immaculée, beaucoup qui se sont misérablement séparés de Jésus-Christ reviennent à lui, et que reflourira, dans le peuple chrétien, l'amour des vertus et l'ardeur de la piété. Il y a cinquante ans, quand Pie IX, Notre prédécesseur, déclara que la conception immaculée de la bienheureuse Mère de Jésus Christ devait être tenue de foi catholique, on vit, Nous l'avons rappelé, une abondance

incroyable de grâces se répandre sur la terre, et un accroissement d'espérance en la Vierge amener partout un progrès considérable dans l'antique religion des peuples. Qu'est ce donc qui nous empêche d'attendre quelque chose de mieux encore pour l'avenir? Certes, nous traversons une époque funeste, et nous avons le droit de pousser cette plainte du prophète: Il n'est plus de vérité, il n'est plus de miséricorde, il n'est plus de science de Dieu sur la terre. La malédiction et le mensonge et l' homicide et le vol et l'adultère déborder partout (Os IV, 1, 2). Cependant, du milieu de ce qu'on peut appeler un déluge de maux, l'œil contemple, semblable à un arc en ciel, la Vierge très clemente, arbitre de paix entre Dieu et les hommes. Je placerais un arc dans la nue et il sera un signe d'alliance entre moi et la terre (Gen., IX, 13). Que la tempête se déchaine donc, et qu'une nuee épaisse enveloppe le ciel: nul ne doit trembler. La vue de Marie apaisera Dieu et il pardonnera. L'arc en ciel sera dans la nue, et à la voir, je me souviendrai du pacte éternel (Is., 64). Et il n'y aura plus de déluge pour engloutir le ciel et la terre (Is., 54). Nul doute que si nous nous confions, comme il convient, en Marie, surtout dans le temps que nous célébrons avec une plus ardent piété son immaculée conception, nul doute, disons-Nous, que nous ne sentions qu'elle est toujours cette Vierge très puissante qui, de son pied virginal, a brisé la tête du serpent (Off. Imm. Conc. B. M. V.). Comme gage de ces grâces, Vénérables Frères, Nous vous accordons dans le Seigneur, avec toute l'effusion de Notre cœur, à vous, et à vos peuples, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, auprès de Saint Pierre, le 2 février 1904, de Notre Pontificat la première année.

PIE X, PAPE.

ZOEL M. LEGER,

Opticien et Bijoutier, Moncton.

Notre M. A. H. Melanson ayant fait un cours spécial complet d'optique, est en mesure de donner la plus entière satisfaction à ceux qui ont besoin de lunettes appropriées à leurs yeux. 1er sept. 1903.—12